

3. ENVIRONNEMENT*



• La Thaïlande offre des débouchés dans le secteur du traitement et de la réduction des effluents industriels, du traitement des déchets dangereux, de la réduction des émissions, des technologies non polluantes d'utilisation du charbon, du rendement énergétique et de la formation en matière d'environnement.

En juin 1992, le gouvernement de la Thaïlande a mis en place des dispositions législatives et des règlements novateurs en vertu de la loi nationale sur l'environnement. Cette loi prévoyait la création d'un fonds renouvelable de 5 millions de baht (14 millions \$CAN), que les ministères peuvent affecter à leur discrétion à des projets, des produits et des services d'experts-conseils visant à régler les problèmes prioritaires du pays en matière d'environnement. L'Office of Environmental Policy & Planning, qui relève du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement, a remplacé l'ancien National Environment Board. Cet organisme, qui est chargé de coordonner les objectifs du gouvernement en matière d'environnement dans le contexte des activités industrielles, a déterminé sept domaines prioritaires : pollution de l'eau, pollution de l'air, déchets solides, déchets dangereux, destruction des sols, diminution des ressources naturelles et détérioration de l'environnement naturel.

Voici quelques faits saillants concernant le secteur de l'environnement en Thaïlande :

- Les industries génèrent à l'heure actuelle 1,9 million de tonnes de déchets dangereux par année et la plupart de ces déchets ne sont pas traités. On prévoit que leur volume atteindra 6 millions de tonnes d'ici l'an 2001.
- L'industrie génère 25 % des eaux usées au pays; le reste provient des municipalités. On estime qu'à peine 2 % de la population de Bangkok a accès à un réseau d'égout.
- Les 2,2 millions de véhicules automobiles, qui rejettent chaque jour dans l'atmosphère 5 tonnes de plomb, constituent la principale cause de pollution de l'air dans cette ville. La présence de plomb dans le sang correspond au triple du niveau accepté dans les pays de l'hémisphère occidental.

Le gouvernement a présenté plusieurs initiatives de lutte contre la pollution. Ainsi, il a lancé un programme de 750 millions \$CAN pour construire des usines de traitement des eaux usées dans les principaux centres urbains. De plus, il a réduit le prix de l'essence sans

*Ce résumé s'appuie sur les renseignements qui figurent dans le document intitulé *1993 Environmental Services Mission Report* (non traduit en français), publié par Industrie Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les débouchés existants dans ce secteur, prière de communiquer avec M^{me} Sherrill Owen, à Industrie Canada, par téléphone au (613) 954-2938 ou par télécopieur au (613) 952-9564, ou encore avec l'ambassade du Canada à Bangkok.